

Feu d'artifice : un bel opus 2017



Entre le feu d'artifice et le spectacle pyrotechnique, le concert de TiK Tak et le bal aux abords de l'Espace Robert Fiat, la traditionnelle fête nationale organisée par la Ville le 13 juillet a lancé la saison estivale !

A venir



Une toile sous les étoiles

Deux films sont projetés gratuitement dans le cadre du "ciné plein air". Le premier, "Heidi" est proposé mercredi 19 juillet vers 21h30 dans le Parc de la Mairie et le second, "La Vache", jeudi 17 août dans le parc de l'Hôpital vers 21h.

En savoir + : 04 76 56 53 18.



Cérémonie de la Libération de Saint-Egrève

Mardi 22 août à 18h30, la Ville organise la commémoration du 73^e anniversaire de la libération de Saint-Egrève au Monument aux Morts de la Monta.



Un “gros” conseil avant la trêve estivale

38 délibérations étaient à l'ordre du jour du premier conseil municipal présidée par Daniel Boisset, élu maire le 26 juin dernier. Cette séance a aussi été la première pour Sybille Roy qui a intégré le groupe majoritaire en remplacement d'Evelyne Cassanelli qui a démissionné de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale. En outre, Benjamin Coiffard et Adeline Perroud y ont pour la première fois siégé

en tant qu'adjoints au maire.

Lors de ce conseil municipal, les thèmes évoqués ont été variés : des délibérations relatives aux tarifs des services municipaux et sur les subventions d'aide aux projets jeunes y ont côtoyé des débats sur l'évolution de la bibliothèque en médiathèque du XXI^e siècle, des échanges sur la vidéo-protection ou encore l'aménagement à venir de l'A480.

**SYBILE ROY INSTALLÉE COMME
CONSEILLÈRE MUNICIPALE**



Suite à la démission d'Evelyne Cassanelli du conseil municipal, Sybille Roy, de part sa position sur la liste “Pour le Saint-Egrève que nous aimons” est installée “de plein droit” dans sa fonction de conseillère municipale.

Sécurité/prévention

Vidéo-protection : vers la phase opérationnelle

↓
Délibération n°13
pour : 26
contre : 7



Le 21 juin dernier : réunion publique d'information du projet de vidéo-protection animée par les élus et la Gendarmerie

Un montant de 380 000€ va être consacré à la mise en place sur Saint-Egrève d'un dispositif de vidéo-protection complémentaire à l'ensemble des outils de prévention / dissuasion de la délinquance déjà opérationnels sur la commune. Ce dispositif doit permettre de dissuader des passages à l'acte, favoriser la résolution d'enquêtes et sécuriser les espaces publics les plus exposés. Les secteurs concernés par cette vidéo-protection se situent autour de l'axe du tram et des principaux points d'entrée et de sortie de la Ville.

Le projet rentre maintenant en phase opérationnelle sur les différentes zones identifiées et une demande de subvention d'investissement au taux le plus élevé possible a été demandée au Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Pour mémoire, en juin dernier, le dispositif de vidéo-protection dont la Ville va se doter a été présenté par les élus et les représentants de la gendarmerie nationale aux commerçants, aux conseils des habitants et à l'ensemble de la population à l'occasion de trois réunions.

ERRATUM

Une erreur relative au montant de la subvention accordée par la Ville à l'USSE s'est glissée dans le Supplément de juin dernier et la présentation du compte administratif. En 2016, l'Union Sportive de Saint-Egrève a perçu de la Ville 354 081 € et non pas 380 000 € comme indiqué.

De la bibliothèque à la médiathèque du XXI^e siècle



Délibération n°14
pour : 26
contre : 7



La bibliothèque aujourd'hui

A l'occasion du Conseil Municipal du 5 juillet dernier, le Maire Daniel Boisset a officiellement lancé la transformation de la bibliothèque en une médiathèque du XXI^e siècle "à l'attractivité renforcée, plus en phase avec les nouveaux usages". Pour ce faire, le conseil municipal propose de "transformer le site de la bibliothèque Barnave en médiathèque dont l'objectif est de placer les usagers au cœur du projet et de leur

proposer de nouveaux services correspondants aux attentes et aux besoins de notre temps". Cette délibération cadre a été votée après l'étude du rapport réalisé par un cabinet d'experts et les 393 retours du questionnaire qui a été diffusé à toute la population en début d'année 2017. De plus, elle prend en compte les différentes réflexions d'un panel représentatif d'utilisateurs qui s'étaient prêtés à l'exercice

du biblioremix : un temps d'échanges et de concertation pour imaginer la médiathèque de demain. Ainsi, il est proposé que "l'ensemble des services actuellement dédiés à la bibliothèque soient regroupés sur le site unique de Barnave, dans un bâtiment réaménagé et agrandi, avec une amplitude horaire élargie et plus adaptée aux besoins des usagers, y compris le samedi et pendant les vacances scolaires". En outre "l'ensemble du personnel bénéficiera également de conditions de travail améliorées".

Une médiathèque et deux sites pour favoriser le lien social

La future médiathèque couvrira "l'ensemble du territoire et des usagers par des actions dans les quartiers notamment, des actions durant les temps scolaires et périscolaires, ou encore des actions auprès des publics empêchés et d'autre part, que les sites de Fiancey et Rochepleine resteront, conformément à la demande des habitants, des lieux de vie sociale et d'activités".

INVESTISSEMENT : 2 MILLIONS D'EUROS

Un budget de deux millions d'euros est prévu pour aménager la future médiathèque à Barnave. L'ouverture de l'équipement est prévue début 2020.

A noter : jusqu'à cette date, les annexes restent bien évidemment ouvertes puis leur utilité sera redéfinie afin d'y privilégier le lien social. Bien évidemment le livre n'en sera pas exclu.

“une médiathèque pour proposer de nouveaux services correspondants aux attentes et aux besoins de notre temps.”

PAROLE AUX HABITANTS ET DÉPART DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Une fois n'est pas coutume, cette séance du Conseil municipal s'est déroulée devant une assistance nombreuse. Des habitants s'étaient en effet déplacés à l'Hôtel de Ville pour manifester leur interrogation sur le projet de la future "Médiathèque du XXI^e siècle" et la nouvelle affectation prévue pour les locaux des annexes de Fiancey et de Rochepleine. Après que le Maire Daniel Boisset leur a permis de s'exprimer, ces habitants ont quitté l'enceinte du Conseil. Les élus des trois groupes d'opposition sont également partis pour contester ce projet et n'ont donc pas pris part au vote des délibérations suivantes à l'ordre du jour du Conseil.

Un projet concerté



Le biblioremix du 20 mai pour imaginer la médiathèque de demain

Pour travailler à la modernisation de la bibliothèque, la ville s'appuie non seulement sur une étude réalisée par ABCD - un cabinet d'experts qui a dressé un constat précis sur le service actuel de la bibliothèque-, mais aussi sur une phase de concertation mise en œuvre depuis le début d'année. Dans ce cadre, 393 personnes ont répondu à un grand questionnaire diffusé à l'ensemble des habitants en février et mars derniers et se sont exprimés sur des sujets variés relatifs notamment aux locaux et à la place du numérique dans une bibliothèque. Enfin, un panel représentatif de 20 Saint-Egrévois de 16 à 70 ans a participé le

20 mai dernier à un "biblioremix", une journée de réflexions qui a été l'occasion d'explorer des pistes pour la future bibliothèque. Des collégiens de Barnave ont aussi été conviés à s'exprimer dans le cadre d'un tel exercice les 6 et 7 juillet derniers.

Un programme précis sera rédigé au cours du second semestre de cette année et "les habitants et les associations seront invités à l'automne 2017 à travailler sur ces lieux, à s'approprier un projet collectif sur ces espaces", comme l'a annoncé le maire Daniel Boisset lors du conseil municipal du 5 juillet.

Aménagement de l'A480 : demande pour un échangeur sud complet



Délibération n°6

pour : 26

contre : 7

Si l'échangeur du Rondeau se situe loin de Saint-Egrève, au niveau d'Échirolles, son aménagement à venir et celui de l'A480, l'autoroute qui y mène, concernent directement la Ville. Ce projet devant faire l'objet d'une prochaine déclaration d'utilité publique, la commune a donc été invitée par la Préfecture à émettre un avis relatif à ce projet.

Saint-Egrève, s'était déjà prononcée à l'occasion du bilan de la concertation préalable sur le projet d'aménagement de l'A480. Le maire réitère sa demande de prise en compte d'un aménagement complet de l'échangeur Sud de Saint-Egrève ou a minima sa branche "ZI vers Lyon". Demande qu'il a à nouveau formulée lors du conseil métropolitain du 8 juillet.

En l'absence de précisions techniques sur la compatibilité entre l'actuel emplacement réservé à cet échangeur Sud et celui prévu sur le volet "mise en compatibilité du PLU" et le projet d'aménagement reçu par la mairie le 19 juin dernier, le conseil municipal a donc émis un avis réservé sur celui-ci.

ENQUÊTE PUBLIQUE : une enquête publique relative aux aménagements de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau devrait être menée en novembre prochain

Le Conseil en bref

► **FINANCES** : Attribution de subvention, dispositif d'aide aux projets jeunes : "Apprendre et découvrir le monde des arts martiaux en Chine" (délib. n°1 ; unanimité) ; "Solidaire en Inde" (délib. n°2 ; unanimité) ; "Réalisation d'un clip vidéo engagé" (délib. n°3 ; unanimité) ; "Solidaire à Madagascar" (délib. n°4 ; unanimité) ; "Séjour culturel en Pologne et en Slovaquie" (délib. n°5 ; unanimité) ; Modification des conditions financières concernant la garantie d'emprunt sur deux logements PLS achetés par la Société Dauphinoise pour l'Habitat (délib. n°9 ; unanimité) ; créances irrécouvrables (délib. n°10 ; unanimité) ; Convention tripartite avec Grenoble Alpes Métropole, la SPL Isère Aménagement – versement d'un fond de concours pour travaux d'éclairage public (délib. n°11 ; unanimité) ; Attribution d'une subvention exceptionnelle à la Confédération Syndicale des Familles (délib. n°12 ; unanimité) ; demande de subvention auprès du fonds interministeriel de prévention de la délinquance (FIPD) relative à l'implantation d'un dispositif de vidéo-protection (délib. n°13 ; contre : 7 – pour : 26).

► **INTERCOMMUNALITE** : A 480 : avis sur le projet d'aménagement de l'A480 et de l'échangeur du Rondeau et mise en compatibilité du PLU de Saint-Egrève (délib. n°6 ; abs. : 7 pour : 26) ; Grenoble Alpes Métropole : réalisation d'une aire de grand passage pour l'accueil des gens du voyage, avis sur le dossier préalable à la déclaration d'enquête publique (délib. n°7 ; unanimité) ; La Métropole : avis consultatif sur le rapport relatif aux mutualisations (délib. n°8 ; unanimité).

► **CULTURE** : Projet "de la bibliothèque à la médiathèque du XXI^e siècle" (délib. n°14 ; contre : 7 – pour : 26) ; Tarifs de location de salles et conditions d'utilisation à compter du 1^{er} septembre (délib. n°15 ; unanimité) ; tarifs de location des salles de La Vence Scène, partenariat avec RPO (délib. n°16 ; unanimité) ; tarifs billetterie spectacles et cinéma (délib. n°17 ; unanimité) ; demande de subventions pour les rencontres cinématographiques "A vous de voir" (délib. n°18 ; unanimité) ; demande de subvention pour le dispositif "Passeurs d'images" (délib. n°19 ; unanimité) ; attribution d'un

bon d'achat dans le cadre du concours "Les arts en fête" (délib. n°20) ; Attribution d'une subvention exceptionnelle à "La Troup'ment" pour une rencontre de jeunes autour du théâtre à Telsiai (délib. n°21 ; unanimité) ; Vente des œuvres de Madeleine Burieau (délib. n°22 ; unanimité).

► **JEUNESSE** : Tarifs du ski scolaire (délib. n°23 ; unanimité) ; tarifs de l'Ecole Municipale des Sports (délib. n°24 ; unanimité).

► **DIVERS** : Demande de protection fonctionnelle par un agent de la collectivité (délib. n°25 ; unanimité) ; Suppression et création de poste (délib. n°26 ; unanimité) ; Convention de mise à disposition par la Ville de ses ETAPS auprès de l'association Familiale (délib. n°27 ; unanimité) ;

► **MODIFICATIONS** : de la commission municipale "Cadre de vie" (délib. n°28) ; de la commission municipale des services au public (délib. n°29 ; pour : 26) ; élection des représentants du conseil municipal au conseil syndical du Sivom du Néron C. Haddad Titulaire et E. Roux suppléant (délib. n°30 ; pour : 26) ; du représentant du conseil municipal auprès du SA HLM SCIC Habitat Rhône-Alpes (délib. n°31 ; pour : 26) ; du représentant du conseil municipal auprès de la SCIC "Newco" (Délib. n°32 ; pour : 26) ; du représentant du conseil municipal auprès de la SPL "SERGADI" (délib. n°33 ; pour : 26) ; du représentant du conseil municipal auprès du Syndicat mixte du Parc Naturel Régional de Chartreuse (délib. n°34 ; pour : 26) .

► **ADMINISTRATION MUNICIPALE** : délégation au maire d'attributions du conseil municipal (délib. n°35 ; unanimité) ; délégation au maire d'attributions du conseil municipal en vue d'intenter les actions en justice au nom de la Commune ou de défendre celle-ci (délib. n°36 ; unanimité) ; délégation au maire d'attributions du conseil municipal pour la gestion patrimoniale des biens privés pour une durée de 12 ans maximum (délib. n°37 ; unanimité) ; délégation au maire d'attributions du conseil municipal pour la gestion de la trésorerie et de la dette (délib. n°38 ; unanimité).

PRATIQUE

► **Le prochain conseil municipal** a lieu le 27 septembre 2017 à partir de 19h à l'Hôtel de Ville. Toutes les séances du conseil municipal sont publiques.

► **Pour s'informer** : Le conseil municipal se réunit en moyenne une dizaine de fois par an et ses séances ont lieu (sauf exception) les mercredis. Les comptes-rendus succincts ainsi que les délibérations du conseil municipal sont consultables sur www.saint-egreve.fr à la rubrique "Mairie" ou sur demande à l'Hôtel de Ville.

► **Expression politique** : Conformément à la loi 2002-276 du 27 février 2002 relative à la "Dé démocratie de proximité", les quatre groupes politiques représentés au sein du conseil municipal disposent d'un droit d'expression dans le bulletin municipal. Cette rubrique d'expression politique est ainsi consultable chaque mois dans le "Journal de Saint-Egrève". Celui-ci est distribué dans les boîtes aux lettres des habitants mais peut être également lu et téléchargé sur le site internet de la ville www.saint-egreve.fr. Par ailleurs et toujours sur le site internet municipal, les groupes politiques disposent également d'un espace d'expression politique à la rubrique "Mairie".

actualité

PISCINES INTERCOMMUNALE DES MAILS

Pendant l'été, la piscine des Mails accueille les nageurs tous les jours de 10h à 20h. Pour s'y rendre, il est recommandé de privilégier les "modes de transport doux" : venir à pied, en bus ou même en tram. Les parkings dans le périmètre immédiat étant souvent saturés, les automobilistes sont invités à se garer vers l'Espace Robert Fiat à trois minutes à pied de la piscine.

LE BUREAU DE LA CSF RECHERCHE BÉNÉVOLES !

Urgent : la Confédération Syndicale des Familles recherche des bénévoles pour renouveler les membres de son bureau. En effet, l'équipe à la tête de l'association, qui propose un soutien scolaire individualisé et à domicile aux enfants et aux jeunes, souhaite "passer le relais". A cet effet, une assemblée générale extraordinaire est programmée le 7 septembre à 20h à la Maison des Associations. A l'issue de celle-ci, si les membres de l'actuel bureau ne trouvent pas de nouveaux bénévoles prêts à se former auprès d'eux avant de prendre la relève, ces derniers envisagent de cesser l'activité de l'association. En savoir + : CSF Le Patio, 7 avenue de la Monta. 04 76 75 63 94 ou 06 42 11 47 32 ou soutienscolaire38120@free.fr



RENFORCEMENT DES MESURES DE SÉCURITÉ

Suite à plusieurs incidents qui en juin ont perturbé le fonctionnement de la piscine intercommunale des Mails à Saint-Egrève, les élus du Sivom du Néron ont décidé de renforcer les mesures de sécurité existantes. Pour que la piscine des Mails reste un lieu familial et de détente, un quatrième agent de sécurité a notamment été recruté. Il fait appliquer strictement le règlement intérieur et une implication maximale a été demandée aux forces de l'ordre.



TRAVAUX A TOURNESOL : du 15 juillet au 4 septembre, la piscine Tournesol (à Saint-Martin-le-Vinoux) est fermée pour travaux

HORAIRES D'ETE : La bibliothèque ouvre ses portes en juillet et août à Barnave le mardi et le vendredi de 16h à 19h, en juillet à Fiancey mercredi et vendredi de 15h à 18h et à Rochepleine le mardi de 16h à 19h

GRAND RENDEZ-VOUS DE LA RENTRÉE : "Associations en fête" aura lieu cette année le samedi 9 septembre à partir de 14h dans le Parc Marius Camet

LA MAIRIE EN ÉTÉ

Jusqu'au lundi 28 août, l'ensemble des services de la Mairie ferme à 17h15. Du lundi au vendredi, l'Hôtel de Ville ouvre de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h15. La permanence des formalités administratives le jeudi jusqu'à 19h30, est maintenue les 20 et 27 juillet.

SAINT-EGRÈVE REPART "EN LIVRES"

Juillet Saint-Egrève va "Partir en livre". Pour la troisième édition de la grande fête nationale de la littérature jeunesse, les bibliothécaires se mobilisent pour proposer plusieurs événements en plein air.

TREMPAINS JEUNES TALENTS :

Les inscriptions pour l'édition 2017 du Tremplin Jeunes Talents sont ouvertes. Le concours, qui se déroulera en novembre à La Vence Scène, est accessible aux 12-25 ans et réservé cette année aux danseurs. Pour participer, il faut remplir une fiche d'inscription (demande par mail) et réaliser une vidéo de démonstration de cinq minutes maximum à faire parvenir au Pôle jeunesse avant le 19 octobre. En savoir + : pole-jeunesse@mairie-st-egreve.fr ou 04 76 56 59 80

ville

TRAVAUX : la métropole mène des travaux de réfection des ronds-points de l'avenue de Karben. Le chantier commence le 24 juillet pour une durée de trois semaines et des aménagements (déviations...) de la circulation seront mis en place

LABO MUSIK'N D'JEUNS 2^E ÉDITION

Trois jours pour un concert : Musik'n Djeuns, le stage de musiques actuelles (organisé par L'Unisson de Saint-Egrève et Fonta Musique) réservé au 12-20 ans revient dès la rentrée. Les musiciens amateurs, autodidactes ou qui suivent des cours particuliers sont invités à participer à ces trois jours de coaching musical (les samedis 30/09, 7/10 et 14/10) qui se concluront par un concert au Patio le 20 octobre prochain. En savoir + : 04 76 75 48 63 ou www.saint-egreve.fr/941



PARTIR TRANQUILLE

Avec l'opération "Tranquillité absence", la Police Municipale et la gendarmerie proposent de surveiller les logements laissés vides pendant les congés. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire, directement en ligne sur www.saint-egreve.fr, en mairie ou à la gendarmerie. En savoir + : police-municipale@mairie-st-egreve.fr

PLAN CANICULE

Le CCAS de Saint-Egrève propose un dispositif de soutien à destination des personnes les plus fragiles afin de réduire le risque d'accidents liés aux fortes chaleurs. Les personnes âgées ou isolées qui le souhaitent, sont invitées à laisser leur nom et coordonnées au CCAS. Durant les épisodes caniculaires, des agents du CCAS visitent les Saint-Egrévois inscrits sur son registre afin de s'assurer de leur état de santé. En savoir + : 04 76 56 53 47.

PHARMACIES DE GARDE

Le samedi après-midi, le dimanche matin de 10h à 12h30, les jours fériés de 10h à 12h30, le lundi matin, de 9h à 12h. En dehors de ces heures, pour les urgences, serveur vocal : 3915

Du 22/07 au 28/07 : Pharmacie de la Pinéa
Du 29/07 au 04/08 : Pharmacie Brossier Cohen, 121c av. du gal Leclerc : 04 76 75 49 33
Du 05/08 au 11/08 : Pharmacie des Charmettes, centre cial "les Charmettes": 04 76 75 26 73
Du 12/08 au 18/08 : Pharmacie Casadella, 61 bis av. du gal de Gaulle : 04 76 75 24 84
Du 19/08 au 25/08 : Pharmacie de La Monta, place Pompée : 04 76 75 60 69
Du 26/08 au 01/09 : Pharmacie de Prédieu, Prédieu : 04 76 75 31 67.

infos pratiques

SÉCURITÉ-URGENCES

Police municipale : 06 82 84 65 62
Gendarmerie : 17 ou 04 76 75 30 93
Centre anti-poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Samu : 15
Centre de secours/pompiers : 18 ou 04 76 27 99 10
Urgence dépannage Gaz naturel : 0800 47 33 33
Urgence dépannage électricité : 09 72 67 50 38

MÉTROPOLE : les contacts

Voirie : n° vert 0 800 805 807
Déchets : n° vert 0 800 500 027
Eaux pluviales et usées :
régie assainissement : 04 76 59 58 17
Eau potable
abonnement et factures : 04 57 38 47 95
dépannage et urgence : n° vert 0 800 500 048
soir et week-end : 04 76 98 24 27

Le supplément

Dépôt légal - juillet 2017 - 8 200 ex.
Directeur de publication : Dominique Paulin
Directeur de la communication : François Hernandez
Rédaction : Service communication
Hôtel de Ville - CS 40120 - 38521 Saint-Egrève cedex
Réalisation : Thierry Lemaître, Le Grand-Lemps
Impression : Imprimerie du Pont de Claix



l'agenda Du 19 juillet au 9 septembre

MERCREDI 19 JUILLET

Ciné plein air "Heidi", dans le parc de l'Hôtel de Ville. Projection gratuite. En cas d'intempéries, rendez-vous à La Vence Scène vers 21h30.
En savoir + : 04 76 56 53 18.

JEUDI 20 JUILLET

Partir en livre "Bouquiner les pieds dans l'eau..." à la piscine des Mails. Animation autour du livre jeunesse par les bibliothécaires de la Ville. De 15h à 18h.

VENDREDI 21 JUILLET

Soirée familles de l'Association Familiale au Centre de loisirs Europe. 18h30.

SAMEDI 22 JUILLET

Sorties familles en car "Safari de Peaugres", pique-nique à prévoir. La journée est organisée par le centre social (MSF) avec la CAF et gérée par l'AF. De 8h à 18h30.
En savoir + : 04 76 56 05 40
ou 04 76 56 05 37.

MERCREDI 26 JUILLET

Partir en livre, les bibliothécaires envahissent le parc Barnave pour une fin de journée centrée autour des jeux, de la lecture et du conte ! de 17h à 20h.

JEUDI 17 AOÛT

Ciné plein air "La vache" au Parc du Centre Hospitalier Alpes-Isère. Projection gratuite. En cas d'intempéries, rendez-vous à La Vence Scène vers 21h.
En savoir + : 04 76 56 53 18

SAMEDI 19 AOÛT

Sorties familles en car "baignade au lac de Paladru", pique-nique à prévoir. La journée est organisée par le centre social (MSF) avec la CAF et gérée par l'AF. De 8h à 18h30. En savoir + : 04 76 56 05 40
ou 04 76 56 05 37.

MARDI 22 AOÛT

Commémoration du 73^e anniversaire de la libération de Saint-Egrève au Monument aux Morts de la Monta. 18h30.

Du 21 au 26 AOÛT

Stage à l'Alpe d'Huez en pension complète organisé par la section tennis de table de l'USSE avec Pingaltitude.
En savoir + : 06 80 06 07 40
ou <http://saintegrevett.wifeo.com/>

26 ET 27 AOÛT

Théâtre, stage adultes à Quaix en Chartreuse proposé par "à Vence Théâtre". En savoir + : <http://avence.cdutheatre.fr/stages.html>

29 ET 30 AOÛT

Théâtre, stage ados (10-15ans) à Quaix en Chartreuse proposé par "à Vence Théâtre". En savoir + : <http://avence.cdutheatre.fr/stages.html>

SAMEDI 02 SEPTEMBRE



Accueil des nouveaux habitants, une cérémonie de bienvenue est organisée par la Mairie à l'Hôtel de Ville. 11h.

LUNDI 4 SEPTEMBRE

Reprise de la permanence Info énergie mensuelle gratuite de l'ALEC Hôtel de Ville ouverte à tous les Saint-Egrévois, mais sur inscription obligatoire au préalable (au plus tard le vendredi précédent la permanence) auprès de l'ALEC par téléphone au 04 76 00 19 09. De 14h à 17h.

Réouverture de la Piscine Tournesol.

JUSQU'AU 09 SEPTEMBRE

Graines d'artistes, exposition de travaux réalisés par les enfants des écoles de Saint-Egrève autour de la littérature jeunesse à la Bibliothèque à Barnave. Entrée libre.
En savoir + : 04 76 75 40 63
ou www.bibliotheque.saint-egreve.fr

SAMEDI 09 SEPTEMBRE

Associations en fête, les associations se retrouvent dans le Parc de l'Hôtel de Ville pour recevoir les Saint-Egrévois, se faire connaître et pour certaines, pour inscrire les nouveaux venus à leurs activités. A partir de 14h.



LA VENCE SCÈNE cinéma

PAUSE ESTIVALE !

Fermeture annuelle de La Vence Scène du 20 juillet au 15 août.

SAISON 2017-2018

Le programme de la saison prochaine est disponible sur www.lavencescene.saint-egreve.fr. Les réservations commencent le 22 août sur Internet et le 29 août aux guichets de La Vence Scène !

▶ Valérian et la cité des mille planètes

Le 16 août à 15h et 20h ; le 17 août à 14h ; le 19 août à 15h et 20h ; le 20 août à 17h (3D) ; le 21 août à 20h (3D) ; le 22 août à 20h ; le 23 août à 20h ; le 24 août à 17h ; le 26 août à 20h ; le 27 août à 15h ; le 28 août à 17h ; le 29 août à 20h.

▶ Cars 3

Le 16 août à 15h ; le 17 août à 14h ; le 19 août à 15h ; le 20 août à 14h30 ; le 21 août à 15h ; le 22 août à 15h.

▶ Chouquette

Le 16 août à 18h ; le 17 août à 17h ; le 20 août à 20h ; le 21 août à 17h30 ; le 22 août à 17h30 ; le 28 août à 14h (thé cinéma).

▶ My cousin Rachel (VOSTF)

Le 16 août à 20h30 ; le 19 août à 20h ; le 20 août à 20h ; le 21 août à 20h.

▶ On the milky road (VOSTF)

Le 16 août à 17h30 ; le 20 août à 17h ; le 21 août à 17h30 ; le 22 août à 20h.

▶ Cherchez la femme

Le 17 août à 16h30 ; le 19 août à 18h ; le 22 août à 17h30.

▶ Le grand méchant renard et autres contes...

Le 19 août à 17h30 ; le 20 août à 15h ; le 21 août à 15h ; le 22 août à 15h30.

▶ Djam

Le 23 août à 17h30 ; le 24 août à 20h ; le 26 août à 20h ; le 27 août à 17h30 ; le 28 août à 20h.

▶ Ozzy, la grande évasion

Le 23 août à 15h ; le 24 août à 15h ; le 27 août à 15h ; le 29 août à 17h30.

▶ Les filles d'Avril (VOSTF)

Le 23 août à 20h ; le 25 août à 20h ; le 26 août à 17h30 ; le 29 août à 20h.

▶ Les As de la jungle

Le 23 août à 15h ; le 24 août à 14h30 ; le 26 août à 15h ; le 28 août à 17h30 ; le 29 août à 15h30.

▶ Le dernier vice-roi des Indes (VOSTF)

Le 23 août à 17h30 ; le 25 août à 17h30 ; le 28 août à 20h.

▶ Dunkerque

Le 24 août à 20h ; le 25 août à 17h30 ; le 27 août à 20h ; le 29 août à 18h.

▶ Moi, Moche et Méchant 3

Le 24 août à 17h30 ; le 26 août à 15h ; le 27 août à 18h ; le 28 août à 14h ; le 29 août à 15h.

▶ Nothingwood (VOSTF)

Le 25 août à 20h ; le 26 août à 17h30 ; le 27 août à 20h.

▶ 120 battements par minute

Le 30 août à 17h et 20h30 ; le 31 août à 17h et 20h ; le 1^{er} septembre à 20h ; le 2 sept. à 20h ; le 3 sept. à 17h et 20h ; le 4 sept. à 20h ; le 5 sept. à 20h.

▶ Bigfoot junior

Le 30 août à 15h ; le 31 août à 17h30 ; le 1^{er} septembre à 17h30 ; le 2 sept. à 17h ; le 3 sept. à 17h30.

▶ Une vie violente

Le 30 août à 20h ; le 1^{er} septembre à 20h ; le 2 sept. à 17h30.

▶ La planète des singes – Suprématie

Le 30 août à 14h30 et 17h30 ; le 1^{er} septembre à 17h ; le 2 sept. à 20h.

▶ Avant la fin de l'été

Le 31 août à 20h ; le 3 septembre à 20h ; le 4 sept. à 20h.



web+